

La Plateforme Jeunes (PFJ)

www.fr.ch/pfj

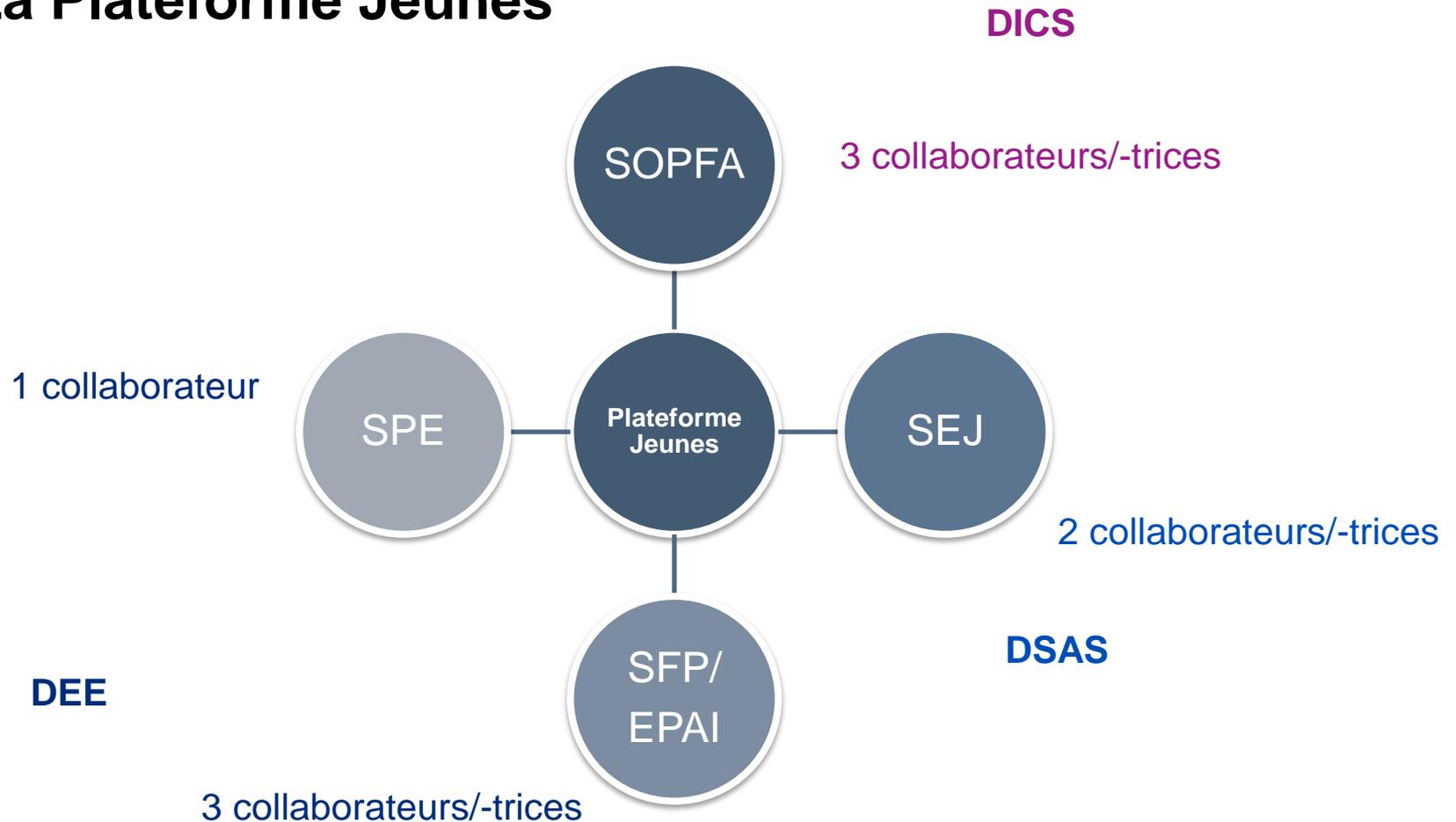
Séance d'information SSR, **08 février 2017**

Plan

1. La Plateforme Jeunes
 1. Contacts
2. Dispositif
 1. Politique
 2. Global
 3. Vue d'ensemble
3. Objectifs
4. Public-cible
5. Conditions d'admission
 1. Conditions générales
 2. Conditions selon les mesures
6. Parcours de l'inscription – PFJ
 1. Traitement de l'inscription
 2. Analyse du dossier et des besoins
 3. Intervention de la PFJ
 4. Quand contacter la PFJ
7. Financement
8. Remarques



1. La Plateforme Jeunes





1. 1 Contacts : pfj@edufr.ch // 026 305 28 66 : 08h30-11h30

SOPFA

Sophie Voillat :

Coordinatrice PFJ + Conseillère en orientation
026 / 305 41 14 // 079 / 866 04 01

Albert Studer :

Conseiller en orientation + case manager I :
026 / 305 41 17

Anne-Laure Wagnières :

Conseillère en orientation + case manager I :
026 / 305 41 13

SPE

Christophe Zahno :

Conseiller en personnel
026 / 305 97 52

SFP/EPAI

Bernard Kaltenrieder :

Doyen - Ponts vers l'apprentissage
026 / 305 25 12

Cindy Bramaz :

Collaboratrice administrative 026/ 305 28 66

Anya Hitz Mourad :

Case manager II
026 / 305 26 88

SEJ

Stéphanie Dessimoz + Eric Odin :

Intervenant-e en protection de l'enfance
026 / 305 15 30



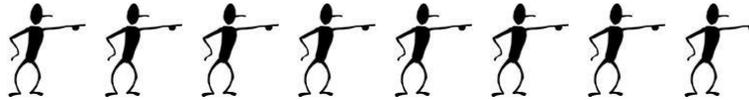
2.1 Dispositif politique de l'insertion des jeunes

ORGANISME	OBJECTIF	QUI	POSITION
CJD (depuis 2008) Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle	Vision d'ensemble du dispositif d'insertion des jeunes	Chefs de service SOPFA, SFP, SPE, SASoc, SenOF OAI	Stratégique Lien avec le Conseil d'Etat
CoPil (depuis 2002) Comité de pilotage de la Plateforme Jeunes	Veille au fonctionnement des différents mesures du dispositif	Chef-fe-s de service (SOPFA, SPE, EPAI, SEJ, SenOF, DOA) Représentant semo-préfo Coordinatrice PFJ	Opérationnelle Lien entre CJD et PFJ
PFJ (depuis 2002) Plateforme Jeunes	Choix de la mesure adéquate du dispositif en fonction des besoins des jeunes et de leurs problématiques	Conseiller-ère ne orientation, conseiller en personnelle, Intervenant-e-s en protection de l'enfant, doyen de section EPAI, case manager I et II	Terrain Lien avec les jeunes et les mesures



2.2 Dispositif global de la PFJ

CJD



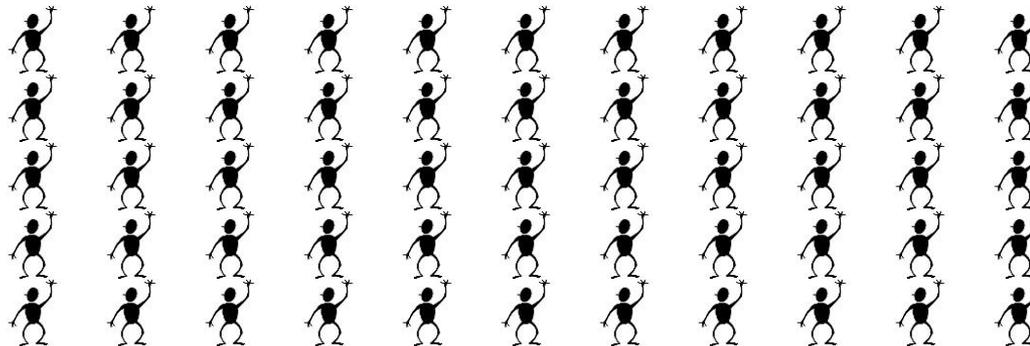
CoPil



PFJ



Jeunes

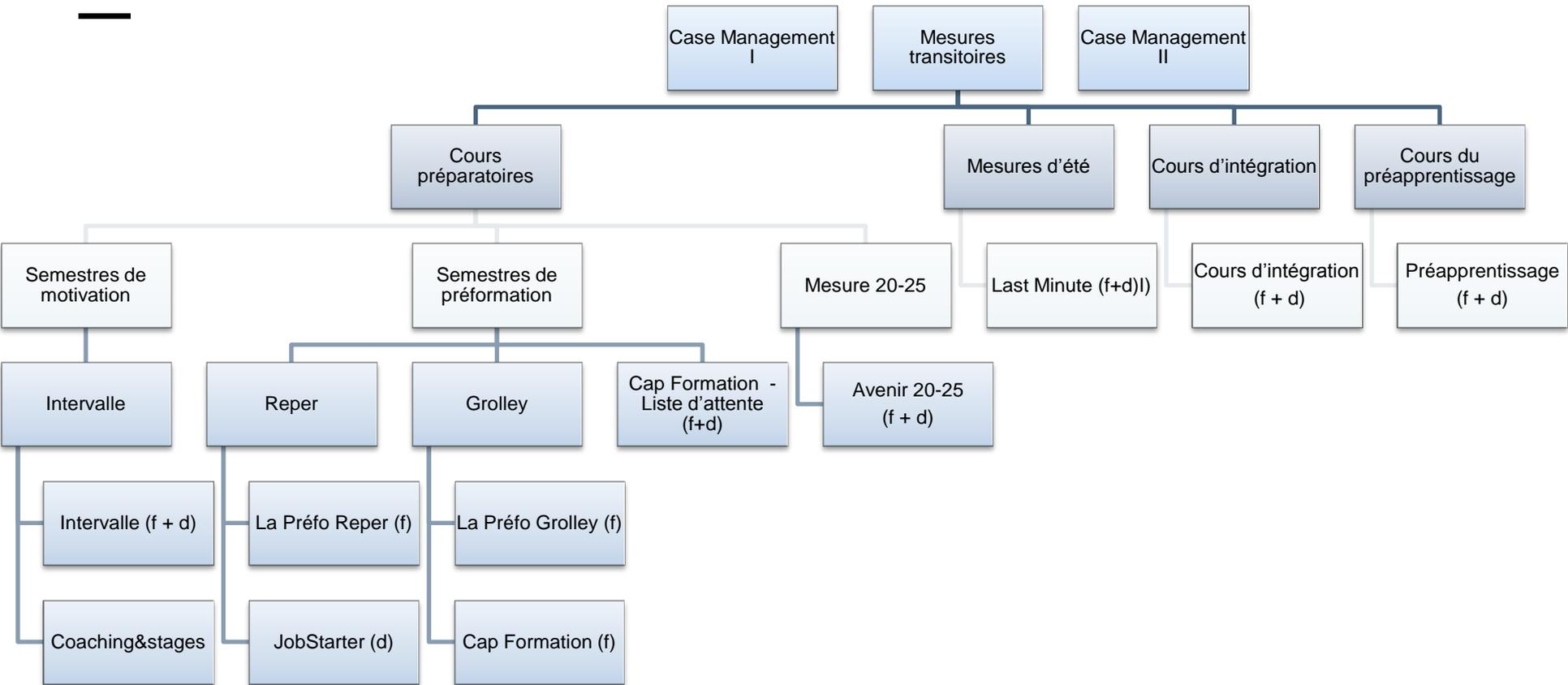


Fournisseurs
— de mesures





2.3 Vue d'ensemble du dispositif PFJ

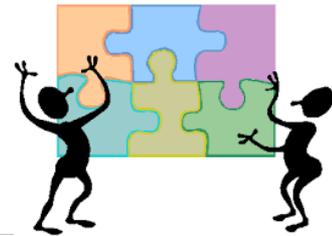




3. Objectifs de la PFJ

> Objectifs :

- > Parmi les différentes structures à disposition, la PFJ a pour mission de comprendre :
 - > Si le/la jeune a envie d'entrer dans un processus de recherche de formation
 - > Quelle est la structure, ou le type d'accompagnement le plus adapté aux besoins du/de la jeune pour l'encadrer au mieux dans son processus de recherche de place de formation



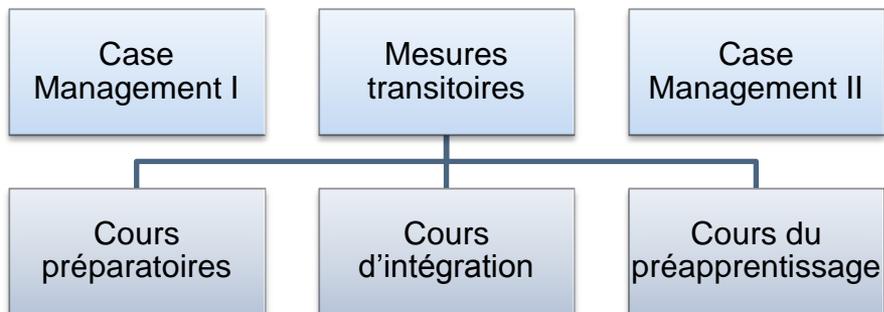
4. Public-cible de la PFJ

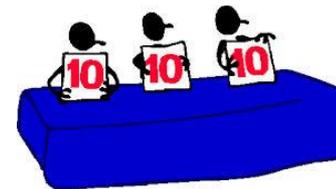
> Public-cible :

- > Dépend du projet des jeunes
 - > Lien avec la formation

> Structures distinctes mais perméables

- > Cours d'intégration
- > Préapprentissage
- > Cours préparatoires





5.1 Conditions d'admission

> Cours d'intégration

<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/cours-integration.htm>

> Case management

<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/case-management.htm>

> Semestres de motivation/préformation

<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/semestre-de-motivation.htm>

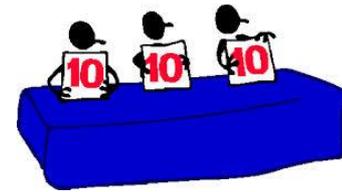
<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/semestre-de-preformation-pref.htm>

> Préapprentissage

<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/preapprentissage.htm>

> Avenir 20/25

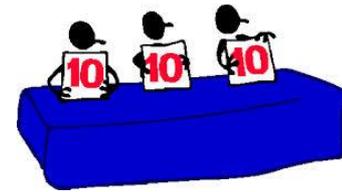
<http://www.fr.ch/pfj/fr/pub/avenir-20-25.htm>



5.2 Conditions d'admission : Préapprentissage

- > Validation du contrat de préapprentissage par le Service de la formation professionnelle

- > Délai : jusqu'au 31 janvier de l'année en cours



5.2 Conditions d'admission : Cours d'intégration (15-25 ans)

> Avoir des connaissances minimales en français/allemand mais, ne pas avoir un niveau trop élevé en français/allemand (~ > B2) :

→ Attention avec les jeunes qui ont déjà fait 1 à 2 ans de CO

> En principe vont en mesures transitoire

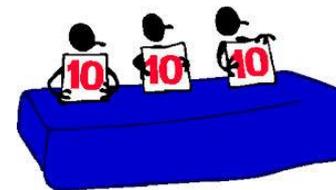
> Si situation complexe → discussion + entretien

> Inscriptions :

> Fin mai (téléchargement site internet)

> Il n'est pas possible de réserver des places

L'inscription à la PFJ ne garantit pas systématiquement une place en mesure



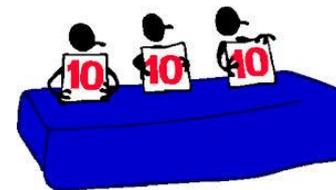
5.2 Conditions d'admission : Cours préparatoires (15-25 ans)

- > **Etre motivé-e à chercher une place de formation** → s'investir dans les recherches
 - > stages, visites, téléphones, dossiers

- > **Critères de non-admission, pour la PFJ :**
 - > Age, niveau de langue trop faible
 - > n'a pas le projet de rechercher une place de formation
 - > Ne veut pas aller dans une mesure transitoire

- > **Critères d'exclusion des structures :**
 - > Non-respect du règlement de la structure :
 - Le règlement est expliqué à chacun-e, et fonctionne comme un système cumulatif
 - > Ne recherche plus de places de stages, ni de formation

L'inscription à la PFJ ne garantit pas systématiquement une place en mesure



Conditions d'admission : Avenir 20-25 (20-25 ans)

> Inscriptions :

- > Formulaire valable pour l'année scolaire
- > Téléchargeable à partir de fin mai

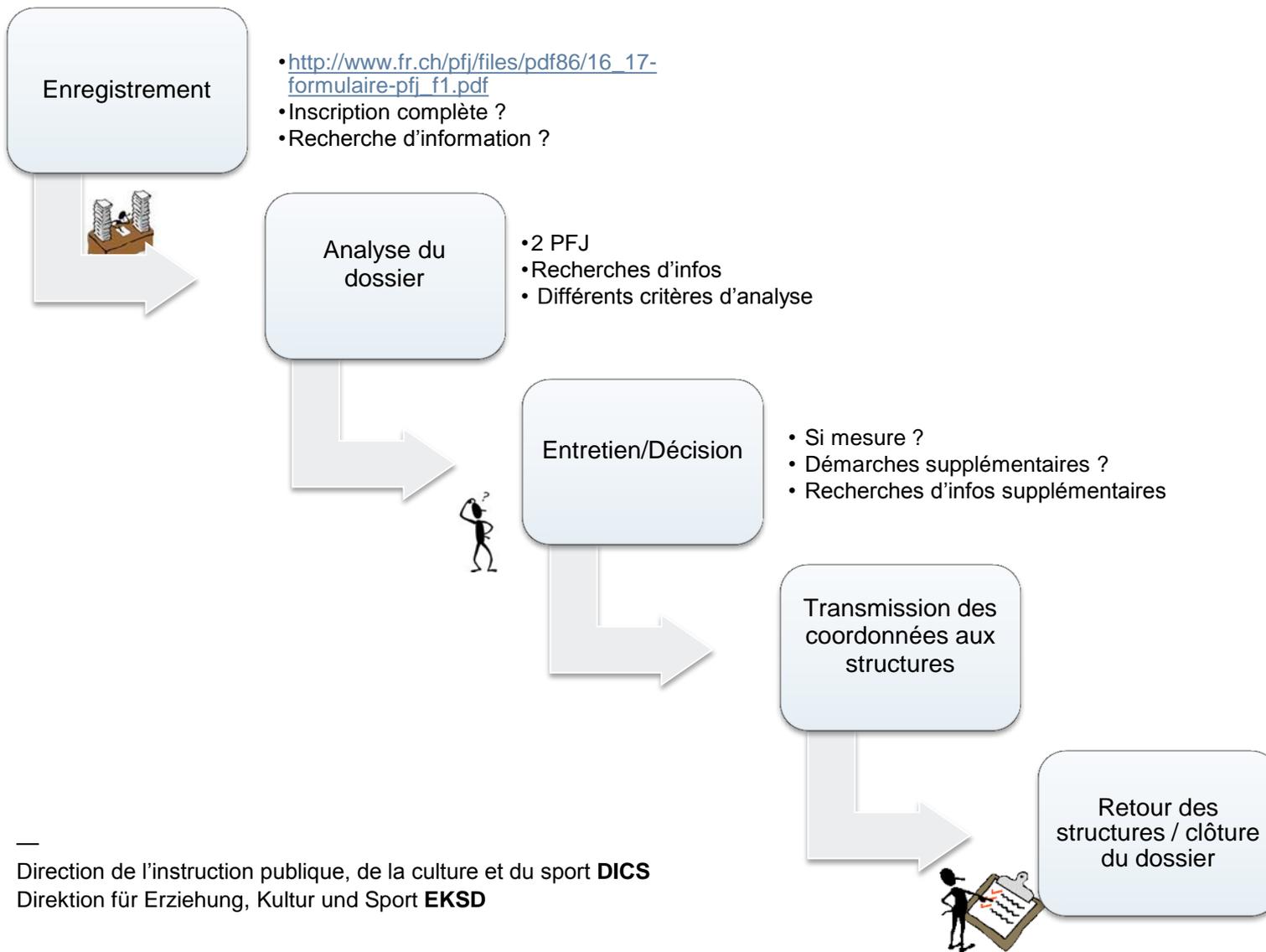
L'inscription à la PFJ ne garantit pas systématiquement une place en mesure

> Conditions Avenir 20-25 :

- > Suivi par un service social régional
- > Ne pas être au bénéfice d'une autre mesure
 - Ne pas avoir droit à des indemnités chômage



6. Parcours de l'inscription – PFJ





6.1 Traitement de l'inscription

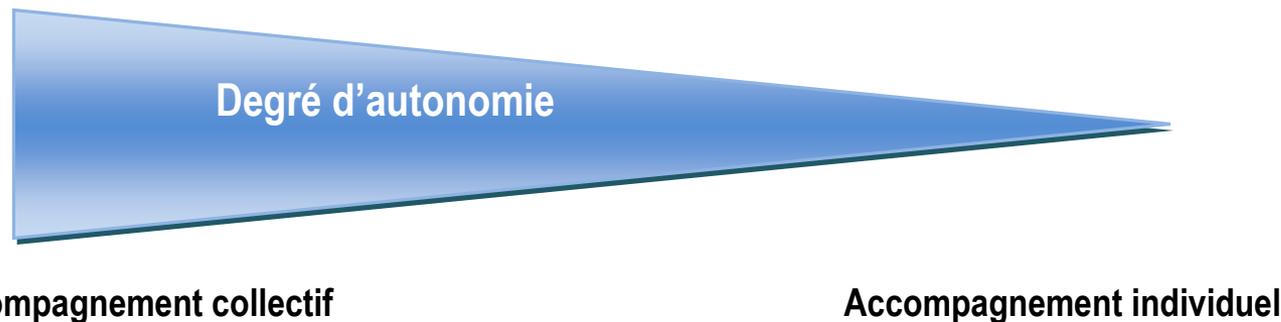
- > Enregistrement des dossiers et récolte des informations manquantes
- > Analyse du dossier par au moins 2 membres PFJ
- > Prise de décision par au moins 2 membres PFJ
 - > Orientation directe → si les informations à disposition le permettent
 - > Orientation différée → Demandes de démarches
 - Recherche d'informations complémentaires
 - Entretien
- l'admission en semestre de motivation ou en PréFo est validée lorsque tout est complet
- > Passation d'un test de niveau (français – mathématiques)
 - > Pour connaître le niveau du / de la jeune et l'intégrer au groupe du niveau similaire



6.2 Analyse du dossier et des besoins

Axes :

- Degré d'autonomie
 - Type d'accompagnement
- ⇒ Plus le degré d'autonomie est élevé plus l'accompagnement devient collectif
- ⇒ Plus le degré d'autonomie est bas plus l'accompagnement devient individuel





6.2 Analyse du dossier et des besoins

6 thèmes analysés sous les 2 axes : Autonomie et Besoin en accompagnement :

- > Tâches scolaires
- > Recherche de place de formation
- > Compétences relationnelles (autorités, cadre)
- > Compétences psychosociales
- > Ressources extérieures
- > Besoins exprimés par le jeune



Documents utilisés :

- > Formulaire d'inscription + les annexes demandées
(bulletin scolaire, carte d'identité / permis de séjour)
- > Profil du /de la candidate
- > Questionnaire complémentaire (si entretien) + les annexes demandées
(bulletin scolaire, rapports de stages, cv, lettre de motivation, recherches effectuées)





6.3 Intervention PFJ

> Lorsque les jeunes sont en structures :

- > Les structures gèrent elles-mêmes les problèmes et difficultés qui peuvent survenir
- > Si besoin d'un changement de structure, d'une adaptation spécifique liée à la structure → Contact avec la PFJ
- > Lorsque les jeunes sortent des structures, sans solution, ils sont automatiquement dirigés vers les case manager, par la PFJ



6.4 Quand contacter la PFJ

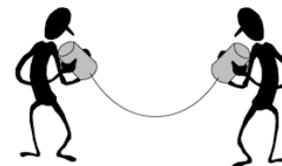
> Si le/la jeune n'est pas/plus dans une structure :

- > Si un-e jeune souhaite entrer en formation et qu'il a besoin de soutien
- > Pour réactiver le dossier d'un-e jeune
- > Durant la même année scolaire : mail ou téléphone
 - > Pour une année scolaire différente : ré-inscription au moyen du formulaire d'inscription adapté
- > Pour s'informer sur les démarches à suivre, et les personnes à contacter



7. Financement

	Indemnités / compensation	Allocations familiales	Inscription au chômage
Cours d'intégration / préapprentissage	non	<input checked="" type="checkbox"/>	non
Intervalle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Info donnée par Intervalle
Reper / JobStarter / Grolley / Cap Formation	<input checked="" type="checkbox"/> Après 3 mois	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Info donnée par Reper / JobStarter / Grolley
Cap Formation-Liste d'attente	<input checked="" type="checkbox"/> Après 3 mois	non	<input checked="" type="checkbox"/> oui Info donnée par CapFo-Liste d'attente
Coaching&Stages	non	non	non
Avenir 20-25	non	non	non



8. Remarques :

- **L'inscription à la PFJ n'implique pas systématiquement une place en mesure :**
 - Soit aucune mesure ne correspond à la situation des jeunes
 - Soit il n'y a pas de place en mesure, même si on remplit les conditions

- **Etre motivé-e dans ses recherches :**
 - Avoir fait des stages
 - Continuer de faire ses recherches en attendant une place en mesure

- **On ne peut pas réserver de places, dans aucune structure**

- **Aucune mesure n'est prioritaire par rapport aux autres**
 - Plus de 1'200 dossiers à traiter par année



Merci de votre attention !